

DUREE MAXIMALE DE PRESCRIPTION DES MEDICAMENTS CLASSES COMME STUPEFIANTS

DUREE DE PRESCRIPTION	D.C.I.	Liste	FORMES PHARMACEUTIQUES	Voie d'administration
30 jours prescription renouvelable	Buprenorphine ⁴	Liste I	Comprimé sublingual	Orale
28 jours	Méthylphénidate ¹	Stupéfiant/ PIH	Comprimé et comprimé à libération prolongée	Orale
	Morphine ¹ sous forme de préparations à libération prolongée	Stupéfiant	Gélule à libération prolongée/ Comprimé à libération prolongée /	Orale
			Système actif pour perfusion	Injectable
	Morphine ⁷ sous forme de préparations orales autres que les formes à libération prolongée	Stupéfiant	Solution buvable / Comprimé/ Gélule /	Orale
	Hydromorphone ⁷	Stupéfiant	Gélule	Orale
	Oxycodone ¹⁰	Stupéfiant	Comprimé à libération prolongée / Gélule	Orale
			Système actif pour perfusion	Injectable
	Clorzébate dipotassique ¹¹	Liste I	Comprimé	Orale
Oxybate de sodium	Stupéfiant	Solution buvable	Orale	
28 jours mais fractionnement pour 14 jours	Fentanyl ⁹	Stupéfiant	Dispositif transdermique et transmuqueux	Transdermique
28 jours mais fractionnement pour 7 jours	Buprénorphine ³	Liste I	Comprimé	Orale
	Fentanyl ⁹	Stupéfiant	Dispositif transmuqueux	Transmuqueux
14 jours mais fractionnement pour 7 jours	Méthadone ^{5 et 6}	Stupéfiant	Sirop	Orale
	Flunitrazéпам ⁸	Liste I	Comprimé	Orale

7 jours	Alfentanyl ²	Stupéfiant / RH	Solution injectable (Ampoule)	Injectable
	Fentanyl ² sous forme de préparations injectables	Stupéfiant / RH	Solution injectable (Ampoule)	Injectable
			Solution injectable (Ampoule / Réserve hospitalière)	
	Morphine ² sous forme de préparations injectables autres que celles administrées par des systèmes actifs de perfusion	Stupéfiant	Solution injectable (Ampoule)	Injectable
	Pentazocine ² sous forme de préparations injectables	Stupéfiant	Solution injectable (Ampoule)	Injectable
	Péthidine ²	Stupéfiant	Solution injectable (Ampoule)	Injectable
	Phénopéridine ²	Stupéfiant / RH	Solution injectable (Ampoule)	Injectable
	Oxycodone ¹⁰ sous forme de préparations par voie rectale	Stupéfiant	Suppositoire	Rectale
	Oxycodone ¹⁰ sous forme de préparations injectables autres que celles administrées par des systèmes actifs de perfusion	Stupéfiant	Solution injectable (Ampoule)	Injectable
	Rémifentanyl ²	Stupéfiant / RH	Lyophilisat pour solution injectable (réserve hospitalière)	Injectable
Sufentanyl ²	Stupéfiant / RH	Solution injectable (réserve hospitalière)	Injectable	

¹Article R. 5132-30 du Code de la santé publique issu du décret n° 99-249 du 31 mars 1999 (publié au J.O.R.F du 1^{er} avril 1999)

²Arrêté du 20 septembre 1999 (publié au J.O.R.F. du 24 septembre 1999) fixant la liste des médicaments classés comme stupéfiants dont la durée maximale de prescription est réduite à quatorze jours ou à sept jours

³ Arrêté du 20 septembre 1999 (publié au J.O.R.F. du 24 septembre 1999) relatif au fractionnement de la délivrance de certains médicaments à base de buprénorphine

⁴ Arrêté du 20 septembre 1999 relatif à l'application de la réglementation des stupéfiants à certains médicaments à base de buprénorphine

- ⁵ Arrêté du 8 février 2000 (publié au J.O.R.F. du 16 février) modifiant l'arrêté du 20 septembre 1999 fixant la liste des médicaments classés comme stupéfiants dont la durée maximale de prescription est réduite à quatorze jours ou à sept jours
- ⁶ Arrêté du 8 février 2000 (publié au J.O.R.F. du 16 février) relatif au fractionnement de la délivrance des médicaments à base de méthadone
- ⁷ Arrêté du 20 octobre 2000 modifiant l'arrêté du 20 septembre 1999 fixant la liste des médicaments classés comme stupéfiants dont la durée maximale de prescription est réduite à quatorze jours ou à sept jours
- ⁸ Arrêté du 1^{er} février 2001 relatif à l'application de la réglementation des stupéfiants aux médicaments à base de flunitrazépam administrés par voie orale et arrêté du 1^{er} février 2001 relatif à la durée de prescription et au fractionnement de la délivrance des médicaments à base de flunitrazépam administrés par voie orale
- ⁹ Arrêté du 23 avril 2002 (publié au J.O.R.F. du 3 mai 2002) relatif au fractionnement de la délivrance de certains médicaments à base de fentanyl
- ¹⁰ Arrêté du 12 juin 2009 (publié au J.O.R.F. du 17 juin 2009) modifiant l'arrêté du 20 septembre 1999 fixant la liste des médicaments classés comme stupéfiants dont la durée maximale de prescription est réduite à quatorze jours ou à sept jours
- ¹¹ Arrêté du 7 avril 2005 (publié au J.O.R.F. du 15 avril 2005) portant application de la réglementation des stupéfiants à certains médicaments à base de clorzébate dipotassique administrés par voie orale

